



Ce certificat médical doit être rempli, daté et signé par un médecin, qui l'estampille généralement ou indique son numéro professionnel.

Ce certificat doit être retourné rempli AVANT LE 29 FEVRIER 2020 en affichant une copie numérisée sur votre page d'inscription.

Votre inscription pourra être annulée si ce certificat n'est pas reçu à la date indiquée.

Certificat médical

Je, soussigné, médecin, certifie que l'examen médical du :

Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance :

Ne révèle aucune contre-indication à la pratique de la course de compétition.

Date :

Nom du docteur :

Signature du médecin :

Cachet ou sceau professionnel (ou numéro professionnel) :